

Bourg-Argental, le vendredi 7 avril 2023

Le maire de Bourg-Argental

à

Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil Municipal

Objet : convocation du conseil municipal

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion publique du Conseil Municipal, qui aura lieu en mairie, salle des conseils :

jeudi 13 avril 2023 à 20 heures

L'ordre du jour est le suivant :

Administration générale :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 février 2023
3. Décisions prises par le maire par délégation du conseil Municipal
4. Conventions de mise à disposition d'équipements municipaux

Finances :

5. Budgets Primitifs 2023 : Budget Principal et Budgets Annexes
6. Taux de fiscalité pour 2023

Urbanisme - aménagements urbains :

7. EPORA - Convention entre l'EPORA, la CCMP et la Commune de Bourg-Argental, relative à l'ilot « Guyotat » :
 - accord à donner sur les acquisitions de biens immobiliers
 - avenant à la convention
8. Aménagements du centre-bourg : attribution du marché de travaux
9. Transfert de la compétence optionnelle « Equipement : Production / distribution d'électricité d'origine renouvelable : photovoltaïque - site de la Clavelée » au SIEL-TE LOIRE, et convention de co-maîtrise d'ouvrage pour la construction et l'exploitation d'ombrières photovoltaïques
10. Vœux du Conseil municipal

Vous remerciant par avance de votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement,

Le Maire,
Stéphane HEYRAUD

